

Justificatif généré le 29/11/2022

Support de parution :



Date de parution : 29/11/2022
Département : (92) Hauts-de-Seine
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/645003
N° d'annonce : 645003

COGAC

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 1.002.130.180 €

Siège social : 1 Place Samuel de Champlain 92400 COURBEVOIE

562 117 572 R.C.S. Nanterre

Aux termes d'un Procès-Verbal des Décisions de l'Associé Unique et d'une attestation délivrée par le Crédit Agricole , dépositaire des fonds en date du 24 Novembre 2022, il a été décidé :

– d'augmenter le capital d'une somme de 850 000 000€ pour le porter de 1 002 130 180€ à 1 852 130 180€ par l'émission de 42 500 000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 20€ chacune, émises au pair.

– de réduire le capital social d'une somme de 134 924 257,22€ pour le ramener de 1 852 130 180€ à la somme de 1 717 205 940€ par annulation de 6 746 212 actions de 20€ nominal chacune.

Le capital est fixé à 1 717 205 940€ divisé en 85 860 297 actions

L'article 6 des statuts est modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de NANTERRE

Pour Avis.

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeJXL0mKm

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeJXL0mKm>

